

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°10 – 10 juillet 2024

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe



PHÉNOLOGIE

La majorité des parcelles est au stade baies à taille de pois (BBCH 75).

VERS DE LA GRAPPE

Faible début de vol.

MILDIOU

Les taches sur feuilles et sur grappes continuent de se propager.

OÏDIUM

Risque élevé mais rien à signaler.

PARASITE ÉMERGENT

Hanneton japonais : vigilance à la frontière suisse.

Prochain BSV :
Mercredi 17 juillet 2024

Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bio agresseur.



Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

[Rapports techniques sur les résistances en France – R4P \(r4p-inra.fr\)](#)

NOTE TECHNIQUE RÉSISTANCE

Retrouvez la note technique commune gestion des résistances 2024 [ici](#).



Le réseau compte **7 parcelles** observées cette semaine.



1 Stade des cultures

La majorité des parcelles est au stade baies à taille de pois (BBCH 75).

	Débourrement	Floraison	Nouaison	Grains de plomb	Grains de pois	Fermeture	Début véraison
2023	26 avril	14 juin	21 juin	1 ^{er} juillet	12 juillet	26 juillet	2 août
2022	27 avril	1 ^{er} juin	15 juin	22 juin	29 juin	6 juillet	27 juillet
2021	24 avril	18 juin	1 ^{er} juillet	7 juillet	15 juillet	26 juillet	14 août
2020		1 ^{er} juin	8 juin	22 juin	29 juin	20 juillet	27 juillet
2019	20 avril	17 juin	24 juin	1 ^{er} juillet	8 juillet	29 juillet	
2018	23 avril	4 juin	11 juin	18 juin	2 juillet	23 juillet	30 juillet
2017	18 avril	12 juin	19 juin	26 juin	3 juillet	10 juillet	7 août
2016	2 mai	27 juin	4 juillet	11 juillet	25 juillet	8 août	20 août
Moyenne	23 avril	11 juin	21 juin	29 juin	9 juillet	24 juillet	1 ^{er} août



Baies à taille de pois (BBCH 75)

2 Données météorologiques

TEMPÉRATURES EN °C				
	Charmes-la-Côte	Blénod-lès-Toul	Bulligny	Pagny-derrière-Barine
03/07	14,9	14,3	14,5	14,7
04/07	16,7	16,2	16,3	16,5
05/07	18,3	18	18	18,1
06/07	17,6	17,2	16,8	17,3
07/07	16,1	16,3	15,9	16,1

Des orages seraient à prévoir vendredi et samedi.

JEUDI 11	VENDREDI 12	SAMEDI 13	DIMANCHE 14	LUNDI 15	MARDI 16	MERCREDI 17
16° / 23°	17° / 22°	12° / 21°	13° / 23°	15° / 25°	16° / 24°	15° / 23°
▼ 10 km/h	▼ 20 km/h 45 km/h	▲ 15 km/h	▲ 5 km/h	▲ 10 km/h	▼ 15 km/h	▼ 15 km/h

(Source : Météo France, ville de Charmes-la-Côte, 09/07/2024 à 10h30. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

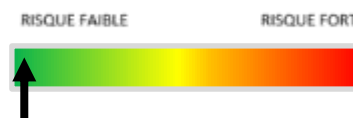


1 Observations

Faible début de vol dans les parcelles. Quelques captures sont enregistrées mais proche de zéro.

2 Analyse de risque

La pluie et le vent sont défavorables au vol.



3 Gestion alternative du risque

Des fiches méthodes alternatives et prophylaxie sont disponibles [ici](#).



1 Observations

Les foyers de mildiou continuent de s'étendre. Les dernières précipitations ont provoqué de nouvelles infections. Des taches de mildiou, sporulantes ou non, sur feuilles sont signalées dans 7 parcelles sur les 7 du réseau. Le rot gris est bien présent sur l'ensemble du réseau.



Rot gris (FREDON Grand Est)

2 Analyse de risque

Le risque est toujours à son maximum étant donné les pluies régulières.



3 Gestion alternative du risque

Tous les éléments de biologie et de lutte alternative contre le mildiou sont disponibles sur ce [lien](#).

Si vous observez des taches de mildiou, merci de nous en informer et de nous envoyer si possible une photo afin d'en faire profiter toute la profession.

Des fiches méthodes alternatives et prophylaxie sont disponibles [ici](#).



Les groupes Mildiou / Vigne / Strobilurines et autres, Triazolopyrimidines, Carboxamides (CAA), Cyanoacetamideoximes, Phenylamides (PA), Benzamides, Azole ulfonamides sont exposés à un risque de résistance.



1 Observations

Pas de symptôme sur les parcelles du réseau.

2 Analyse de risque

Les conditions climatiques sont favorables à l'oïdium, les nuits fraîches et la rosée pourraient contribuer à des contaminations sur inflorescences. A noter que l'oïdium est en progression en Alsace, même sur les parcelles historiquement moins sensibles.



3 Gestion alternative du risque

Il est important de surveiller vos parcelles, notamment celles historiquement sensibles.

Les pratiques limitant la vigueur de « la vigne (enherbement, gestion de la fertilisation azotée...) et favorisant l'aération du feuillage (effeuillage, ébourgeonnage) permettent de diminuer la pression du champignon.

Des fiches méthodes alternatives et prophylaxie sont disponibles [ici](#).



Le groupe Oïdium / Vigne / AZA NAPHTHALENES (AZN) est exposé à un risque de résistance.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Chambre d'Agriculture de la Meuse, FREDON Grand Est, Viticulteurs volontaires.

Rédaction et animation : FREDON Grand Est.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane BRAILLARD - joliane.brillard@grandest.chambagri.fr



Hanneton japonais (*Popillia japonica*) : vigilance à la frontière suisse

Le 20 juin dernier, une population de scarabées japonais (*Popillia japonica*) a été détectée en Suisse, dans 2 pièges situés à la frontière dans les cantons de Bâle-Campagne et de Bâle-Ville. Il s'agit apparemment de foyers d'insectes issus de pontes de l'été 2023.

Une surveillance renforcée en France à la frontière suisse (communes de St Louis, Huningue et Hégenheim principalement) va être mise en place où des pièges seront disposés à raison de 1 piège tous les 1 km sur un carré de 10 km de côté et tous les 200 m dans les zones les plus sensibles.

Des mesures visant à limiter la progression de l'insecte, telles que l'interdiction du transport de terre ou de végétaux ou de déchets végétaux à partir de la zone considérée vont être également mises en place. De même, des mesures prophylactiques seront recommandées, comme la restriction de l'irrigation dans les zones de pontes des femelles (terrains de sport notamment), l'augmentation de la hauteur de coupe de graminées ou encore la pose de filets insect-proof pour limiter les sites d'alimentation des adultes sur plantes hôtes.



Ce hanneton peut se développer sur plusieurs centaines d'hôtes dont le maïs, le soja, la vigne, le houblon, les arbres fruitiers, les cultures légumières, la luzerne, les rosiers, les tilleuls...

Vous trouverez un descriptif complet sur la page suivante :

<https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/scarabee-japonais-popillia-japonica-a2634.html>

Merci de signaler toute suspicion de présence du hanneton japonais à la DRAAF (sral.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr)